

# Communiqué : les détenus administratifs boycottent le tribunal militaire

Addameer, 13 Février 2018



Les détenu.e.s administratif.ve.s ont annoncé dans un communiqué officiel qu'ils-elles commençaient une campagne de boycott contre les tribunaux militaires à partir de jeudi 15 Février 2018.

Ce communiqué affirme que "le boycott de ce système juridique israélien est le cœur de la résistance à la politique de détention administrative." Les détenu.e.s administratif.ve.s affirment également : "Nous avons foi et confiance que notre peuple, son pouvoir et ses institutions, et la société civile ne nous abandonneront pas dans cette bataille. Ceci est un acte patriotique national qui ne doit être enfreint par quelque individu ou institution que ce soit. C'est pourquoi nous demandons à l'Autorité Palestinienne de faire une demande au plus vite à la court pénal internationale au sujet de la détention administrative."

Addameer réaffirme son soutien infaillible aux détenu.e.s administratif.ve.s et à leurs demandes légitimes. Nous pensons que la mise en œuvre de cette pratique israélienne, systématique et à grande échelle, de détention administrative représente une violation de la Quatrième Convention de Genève.

En plus de contrevenir à l'article 78, la détention administrative est également une violation de l'article 147 de la même convention, ce qui signifie que cela constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité d'après les articles 8 et 9 du Statut de Rome.

Addameer exhorte toutes les organisations palestiniennes de droits humains à adopter un plan clair avec l'objectif de soutenir les détenu.e.s administratif.ve.s dans leurs prochaines actions pour assurer leur victoire. Cela nécessite également des campagnes de solidarité nationales et internationales afin de constituer un soutien supplémentaire aux détenu.e.s administratif.ve.s et à leur cause. Nous en appelons également à l'engagement et au soutien des instances internationales de responsabilité contre les violations du droit international humanitaire par l'occupation israélienne.

Enfin, Addameer demande la libération de tous les détenu.e.s administratif.ve.s et que l'occupation reconnaisse leurs droits, comme spécifié dans les instruments juridiques pertinents. Nous demandons également à toutes les organisations des droits humains à travers le monde de soutenir et d'exprimer leur solidarité à nos détenus administratifs. Actuellement ils-elles sont plus de 450 détenu.e.s administratif.ve.s dans les prisons israéliennes, dont 7 député.e.s.

Traduction: Lauriane G. pour l'Agence Média Palestine

Source: [Addameer](#)

---

# En Israël, l'amour connaît des frontières

Un couple palestinien dans l'impossibilité de vivre en Israël

Khouloud Badawi, 14 février 2018



□ *Kiffah Massarwi devant le palais de Charlottenburg à Berlin, en Allemagne, avec son fils Marwan Abotair, son mari Yazed Abotair et sa fille Mai Abotair. Les lois du mariage discriminatoires en Israël empêchent Yazed Abotair de vivre en Israël en dépit de la citoyenneté israélienne de sa femme et de ses deux enfants, simplement parce qu'il est originaire des Territoires Palestiniens Occupés. © 2017 Kifah Massarwi*

En juillet 2003, Yazed Abotair, un ingénieur de la bande de Gaza, a rencontré sa femme en Allemagne où elle venait de donner une conférence sur la paix israélo-palestinienne. Kifah Massarwi était aussi palestinienne – mais citoyenne d'Israël – et éducatrice et organisatrice communautaire. Captivé, Abotair s'est rapproché de Massarwi après la conférence et lui a donné son numéro. Massarwi l'a appelé deux jours plus tard et ils sont rapidement tombés amoureux.

Ils se sont mariés en octobre de cette année-là mais, apparemment, c'était trois mois trop tard : le mois précis où ils se sont rencontrés, la Knesset a voté une loi « temporaire » de citoyenneté et d'entrée en Israël interdisant aux Palestiniens des Territoires Palestiniens Occupés (TPO) d'obtenir la citoyenneté ou le statut de résident – même s'ils étaient mariés à des citoyen-ne-s israélien-ne-s ou à des résident-e-s permanent-e-s.

La loi signifiait qu'Abotair ne pouvait pas participer à son propre mariage ni vivre en Israël. En violation du droit international, cela prive aussi Massarwi du droit, dont jouissent les autres citoyens israéliens, de vivre avec son partenaire dans son pays, uniquement parce qu'il vient des TPO. Les épouses étrangères accèdent normalement à la citoyenneté après avoir vécu en Israël un minimum de quatre ans. Si elles sont juives, la citoyenneté israélienne leur est immédiatement octroyée. Depuis, la Knesset a renouvelé cette loi discriminatoire chaque année.

Le résultat est que le couple vit en Allemagne. Leurs deux enfants, Marwan, 12 ans et Mai, 11 ans, sont tous deux citoyens israéliens mais dans l'impossibilité de vivre en Israël avec leur père. Massarwi a passé les premiers mois de leur mariage à rechercher des failles qui leur permettraient de vivre ensemble en Israël près de sa famille. Elle fit la demande d'un permis de visite temporaire pour Abotair sous l'égide d'un amendement de 2005 qui permet aux femmes de plus de 25 ans et aux hommes de plus de 35 ans de faire cette demande mais, près d'une décennie et demi plus tard, elle attend encore la réponse.

Massarwi a précisé à Human Rights Watch que la loi l'a forcée à « choisir entre mon mari et tout le reste ». Elle a choisi de rester avec Abotair en Allemagne, mais cela veut dire qu'elle doit passer de longues et difficiles périodes loin de sa famille, en particulier de sa mère malade.

Au moins 30 000 familles de citoyens israéliens, presque tous palestiniens, de même que des milliers de Palestiniens de Jérusalem-Est détenteurs du statut de résident permanent font face à cette situation fâcheuse, selon le centre Mossawa, un groupe dédié aux droits humains en Israël qui défend les droits des Palestiniens. L'amour l'emporte souvent, mais le prix à payer est très élevé. Comme l'a dit Massarwi, « je vis heureuse avec mon mari et mes enfants en Allemagne, mais l'exil n'est pas un luxe, car rien ne vaut son pays ».

Traduction : SF pour l'Agence Media Palestine

Source : [HRW](#)

---

## [18 février 2018: Deux morts et cinq blessés dans la bande de Gaza](#)

Par Ziad Medoukh, 18 février 2018



L'armée israélienne a tué tôt ce dimanche 18 février 2018 deux palestiniens âgés de 16 et de 17 ans, et en a blessé cinq lors des bombardements qui ont visé plusieurs villes de la bande de Gaza.

Les avions militaires israéliens ont mené dix-huit raids sur différents lieux partout dans la bande de Gaza.

C'était dans les villes de Gaza, de Beit Hanoun au nord de la bande de Gaza, de Nussirat au Centre de la bande de Gaza, et de Khan-Younis et Rafah au sud de la bande de Gaza.

Les agressions israéliennes contre les civils palestiniens se poursuivent dans tous les territoires palestiniens .

Ce bombardement s'ajoute aux différentes mesures atroces de l'occupation israélienne contre la population civile partout dans tous les territoires palestiniens.

Les agressions israéliennes contre les civils palestiniens se poursuivent dans tous les territoires palestiniens .

Rien ne semble changer pour les Palestiniens de Gaza au début de cette nouvelle année 2018: blocus, agressions, incursions, bombardements , morts, blessés, difficultés et souffrance.

Devant le silence complice de cette communauté internationale officielle.

Et devant l'absence des médias qui occultent cette réalité.

Gaza et la Cisjordanie défient l'occupation !

La Palestine occupée résiste !

La Palestine digne est plus que jamais déterminée !

Gaza sous blocus patiente !

Gaza la dignité garde toujours espoir !

Gaza la déterminée continue de s'accrocher à la vie !

Gaza l'agressée résiste, persiste et existe !

La lutte continue !

La Palestine vivra !

La justice triomphera !

□



## 54 patients sont morts en attendant l'autorisation d'Israël de sortir de Gaza

Par Ali Abunimah, le 14 février 2018



*Les malades du cancer prennent part à une manifestation en décembre 2016 à Gaza ville pour réclamer qu'on les autorise à se déplacer pour suivre leur traitement. En 2017, 54 patients, dont la majorité étaient des malades du cancer, sont morts à Gaza après qu'Israël a refusé ou différé ces autorisations.*  
(Mohammed Asad / APA images)

Cinquante-quatre Palestiniens sont morts l'année dernière en attendant les permis israéliens pour quitter la Bande de Gaza pour traitement médical.

L'une d'entre eux était Faten Ahmed, jeune femme de 26 ans atteinte d'une forme rare de cancer. Elle est morte en août alors qu'elle attendait un permis israélien pour aller suivre une chimiothérapie et une radiothérapie qui n'existent pas à Gaza.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, elle avait déjà raté huit rendez-vous à l'hôpital après qu'Israël a refusé ou différé « l'agrément de sécurité ».

Faten Ahmed a été l'une des cinq femmes mortes du cancer durant ce seul mois, en attente d'une autorisation israélienne qui n'est jamais arrivée.

Globalement, 46 de ceux qui sont morts l'année dernière en attente de permis étaient des malades du cancer.

Un nombre choquant de décès

Ce bilan impressionnant souligne l'impact du siège israélien, toujours plus étouffant, sur les deux millions de personnes qui vivent à Gaza.

« Nous voyons Israël refuser ou différer de plus en plus l'accès à des traitements potentiellement salvateurs contre le cancer et autres maladies hors de Gaza avec, pour conséquence, un nombre effroyablement haut de patients qui meurent, tandis que le système de santé de Gaza – soumis à cinquante ans



d'occupation et dix ans de blocus – est de moins en moins à même de faire face aux besoins de sa population », a dit mardi Aimee Shalan, PDG de l'Aide Médicale pour les Palestiniens.

Sa fondation, avec Amnesty International, Human Rights Watch, le Centre Al Mezan pour les Droits de l'Homme et Médecins pour les Droits de l'Homme Israël, a envoyé un appel urgent à Israël pour qu'il « lève les considérables restrictions illégales sur la liberté de circulation de la population de Gaza, et plus particulièrement sur ceux qui ont de sérieux problèmes de santé ».

En 2017, les autorités d'occupation israéliennes n'ont satisfait qu'à 54 % des demandes de permis pour sortir de Gaza pour des rendez-vous médicaux, taux le plus bas depuis que l'Organisation Mondiale de la Santé a commencé à collecter les données en 2008.

Israël a dramatiquement resserré l'étranglement meurtrier ; son taux de délivrance de permis est tombé de 91 % en 2012 à 82 % en 2014, puis 62 % en 2016, avant d'atteindre son taux le plus bas l'année dernière.

Les associations de santé et de défense des droits de l'Homme font remarquer que l'ONU et le Comité International de la Croix Rouge ont déclaré que le blocus par terre, par mer et par air sur Gaza, qui empêche sa population de circuler, est une « punition collective » – un crime de guerre.

« Les Palestiniens de Gaza ont raté au moins 11.000 rendez-vous médicaux programmés en 2017 après que les autorités israéliennes ont refusé ou n'ont pas répondu à temps aux demandes de permis », déclarent ces associations.

### L'Egypte et l'Autorité Palestinienne complices

Les associations font également remarquer que l'Egypte et l'Autorité Palestinienne basée à Ramallah ont joué un rôle dans la dégradation de la situation : « L'Egypte a gardé le

passage de Rafah presque toujours fermé en 2013 pour la population de Gaza, ce qui a contribué à restreindre l'accès aux soins de santé. »

« En tant qu'Etat voisin d'un territoire qui subit une crise humanitaire prolongée, l'Egypte devrait faciliter l'accès humanitaire pour cette population », ont-elles déclaré. « Néanmoins, la responsabilité ultime demeure dans les mains d'Israël, puissance occupante. »

L'Autorité Palestinienne a aussi sérieusement réduit ses autorisations financières pour les traitements médicaux hors de Gaza dans le cadre de ses sanctions qui visent à obliger le Hamas à transmettre le contrôle sur la gouvernance de Gaza.

Ces restrictions de l'AP ont causé au moins un décès, selon les associations. Mais les autorités médicales de Gaza ont dit que plus d'une douzaine de personnes, dont une petite fille de 3 ans souffrant d'un problème cardiaque, sont mortes en attendant l'autorisation de paiement par Ramallah.

Tout ceci se passe en pleine crise induite par le siège continu qui a provoqué l'effondrement de parties essentielles du système de santé.

« Avec la pauvreté et le chômage largement généralisés, au moins 10 % des jeunes enfants souffrent de retards dus à une malnutrition chronique, jusqu'à la moitié de tous les médicaments et articles médicaux à Gaza sont complètement épuisés ou le seront dans moins d'un mois, et les coupures chroniques d'électricité ont amené les fonctionnaires à couper dans les services de santé ou autres services essentiels », ont déclaré les associations médicales et de défense des droits.

Mettre fin au siège

Au début du mois, les hôpitaux de Gaza ont commencé à fermer parce que les groupes électrogènes de secours n'étaient plus

alimentés en fuel, obligeant le report de centaines d'opérations.

Mercredi, RT a envoyé de Gaza ce rapport sur la condition des malades du cancer. La correspondante Anya Parampil a parlé à Zakia dont le mari est mort après avoir été maintes fois empêché d'aller à Jérusalem pour une opération chirurgicale.

La chaîne a également diffusé un rapport sur l'aggravation de la situation dans les hôpitaux du territoire.

A la suite des mises en garde de l'ONU sur l'imminence d'une catastrophe, le Qatar et les Emirats Arabes Unis ont engagé la semaine dernière, 11 millions \$ de financement à court terme pour prévenir une catastrophe encore pire dans les quelques mois à venir.

Cependant, comme le font remarquer les associations de défense des droits de l'Homme, il n'y a pas d'autre solution à long terme que de mettre fin au siège.

« Les restrictions imposées par le gouvernement israélien sur la circulation sont directement liées à la mort des patients et aux souffrances qui en découlent, alors que les malades cherchent un permis », a dit Issam Younis, directeur d'Al Mezan.

« Ces pratiques constituent une partie du régime d'enfermement et de permis qui empêche les malades de vivre dans la dignité et viole le droit à la vie. »

L'Aide Médicale pour les Palestiniens basée au Royaume-Uni appelle le public à contacter les législateurs du parlement britannique et à « leur demander d'exhorter le gouvernement britannique à intervenir pour sauver des vies à Gaza ».

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

---

# Israël demande à une famille palestinienne de rembourser 28 000 dollars pour la jeep qui a tué leur fils

14 Février 2018



***Un enfant palestinien regarde une jeep israélienne lors d'affrontements dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, le 2 Août 2010.***

Israël a envoyé à la famille d'Abdullah Ghneimat, un Palestinien d'une vingtaine d'années écrasé par une jeep militaire israélienne, une facture de 28 000 dollars pour les dommages causés au véhicule qui l'a tué.

L'incident a eu lieu vers quatre heures du matin le 14 Juin 2015 alors que Ghneimat rentrait à pied du travail dans la

commune de Kufr Malek, au Nord-est de Ramallah. Le véhicule israélien aurait fait marche arrière alors qu'il effectuait des activités militaires dans la zone, piégeant Ghneimat sous la voiture.

Al Jazeera rapporte que Ghneimat "n'a pas reçu de secours médical pendant plus de trois heures et s'est vidé de son sang sous le véhicule." Le ministère israélien de la défense a déclaré que Ghneimat avait jeté un cocktail Molotov sur le véhicule, ce qui signifie que l'affaire est donc "exempte de poursuite" concernant cet homicide.

La famille Ghneimat s'est engagée dans une longue bataille juridique depuis qu'elle a porté plainte six mois après la mort de Ghneimat contre les soldats israéliens qui conduisaient le véhicule. Le ministère israélien de la défense a ensuite porté plainte contre la famille. Les dernières suites de l'affaire étant la facture de 28 000 dollars de dommages pour la jeep.

Selon Shawan Jabarin, directeur de l'organisation indépendante des droits humains Al-Haq, la facturation des familles palestiniennes pour les dommages causés fait partie d'une nouvelle stratégie des autorités israéliennes pour punir les Palestiniens de toutes formes de résistance. Il a déclaré à Al Jazeera: "Je pense qu'ils arrivent à un point où toute personne proférant le mot « occupation » peut être arrêtée, persécutée et potentiellement condamnée à payer une amende."

Iyad Ghneimat, le père d'Abdullah, a déclaré à Middle East Eye qu'il n'avait pas beaucoup d'espoir que le procès soit équitable. Il déplore :

*« Vous savez, pas une fois dans leur existence les tribunaux israéliens n'ont procédé à un procès juste et équitable pour un Palestinien [...] ce serait se mentir que de dire que nous avons une chance réelle d'obtenir justice. »*

La possibilité que des Palestiniens reçoivent une compensation

pour le tort causé par les forces israéliennes devient de plus en plus mince, selon le rapport 2017 de l'organisation israélienne de droits humains, B'tselem. Le rapport a découvert que de 2012 à 2016, Israël a payé une moyenne de 3,8 millions de shekels (environ 1 millions de dollars) de compensation, une baisse de plus de 80% par rapport à la période de 1997 à 2001.

Cela a entraîné une chute de près de 95% du nombre de Palestiniens à présenter une demande d'indemnisations au tribunal, souligne le rapport.

Traduction: Lauriane G. pour l'Agence Média Palestine

Source: [Middle East Monitor](#)

---

## [Le groupe américain « Dream Defenders » soutient Ahed Tamimi et le combat pour la liberté des Palestiniens](#)

**#FreeAhed**



Le 15 décembre 2017, Mohammad Tamimi, 15 ans, a reçu une balle dans la tête, tirée par un soldat israélien, alors qu'il participait à une manifestation non armée contre la déclaration de Trump sur Jérusalem. Quelques minutes plus tard, sa cousine Ahdut de 16 ans est intervenue pour protéger sa maison familiale alors que deux soldats armés envahissaient sa cour. Depuis plus de 50 ans, l'armée israélienne s'est installée sur la terre palestinienne afin d'appuyer sa violente occupation militaire de la Cisjordanie. Ahdut a tenu tête aux soldats et leur a demandé de partir. Quand ils ont refusé et ont essayé d'utiliser sa propriété comme base de tir sur les manifestants, elle a giflé l'un d'eux.

Ahdut a été arrêtée quelques jours plus tard au milieu de la nuit. Sa cousine Nour et sa mère Nariman ont également été arrêtées. Toutes les trois ont été mises en accusation par le

tribunal militaire d'Israël, dénué de toutes règles essentielles garantissant un procès équitable, et dont le taux de condamnation s'élève à 99,7 %. On a refusé à Ahed la possibilité d'une caution et son procès débutera le 13 février. Amnesty International ainsi que Human Rights Watch ont appelé à sa libération.

Aux Etats Unis, nous savons tous trop bien ce que cela signifie d'être opprimé simplement parce que vous existez, parce que vous refusez d'abandonner votre combat pour la liberté. L'année dernière, une délégation d'artistes de Défenseurs du Rêve est allée en Palestine pour porter témoignage de la vie sous occupation militaire israélienne et a rencontré la famille Tamimi dans son village de Nabi Saleh. Ils ont partagé des chansons et des histoires de combat, américaines et palestiniennes. Les Tamimi ont parlé de leur vie quotidienne – l'armée israélienne qui patrouille et tire dans les rues où jouent leurs enfants, les colons israéliens qui volent leur eau. La délégation apprenait que, tous les ans, des centaines d'enfants palestiniens de Cisjordanie étaient arrêtés et détenus par les soldats, les policiers israéliens les rouant de coups de pied, de coups de poing etc. La torture est utilisée de façon routinière pour obtenir des aveux signés des enfants, principalement sur des accusations de jets de pierres.

Alors que nos luttes peuvent paraître uniques, on ne peut ignorer le parallèle. Les policiers, ICE, les patrouilles aux frontières et le FBI s'entraînent avec les soldats, la police et les policiers aux frontières israéliens, utilisant des tactiques répressives de profilage similaires pour cibler et harceler nos communautés. Trop nombreux sont nos enfants qui apprennent très vite qu'on peut les emprisonner ou les tuer simplement pour ce qu'ils sont. De Trayvon Martin à Mohammed Abu Khdeir et de Khalif Browder à Ahed Tamimi – le racisme, la violence d'État et l'incarcération de masse ont volé à notre population son enfance et son avenir.



Dans une démarche audacieuse pour protéger les enfants palestiniens comme Ahdut d'abus généralisés par les forces israéliennes, la députée Betty McCollum du Minnesota a présenté en novembre dernier un projet de loi sans précédent intitulé : Acte pour Promouvoir les Droits de l'Homme en Mettant Fin à la Détention Militaire Israélienne d'Enfants Palestiniens. Le projet de loi a 22 coauteurs et signataires.

Nous soussignés appelons tous les députés américains à signer ce projet de loi et à protéger la vie et l'enfance palestinienne.

La famille Tamimi résiste à la brutalité d'Israël par ce qu'elle croit que les Palestiniens, comme TOUS les peuples, devraient être libres. Les Défenseurs du Rêve se tiennent à leurs côtés et à ceux de tous les Palestiniens dans leur juste combat. Aujourd'hui, comme toujours, nous nous engageons à construire un monde plus juste et amical pour nous tous.

#FreeAhdut #nowaytotreatchild

### **Signataires:**

Danny Glover

Jesse Williams

Michelle Alexander

Rosario Dawson

Tom Morello

Angela Davis

Michael Bennett

Alice Walker

Vic Mensa

Talib Kweli

Ladybug Mecca

Angela Rye

Cornel West

Patrisse Cullors

Marc Lamont Hill  
Alicia Garza  
Tunde Adebimpe  
Gary Clark Jr.  
LisaGay Hamilton  
Emory Douglas  
dream hampton  
Robin D.G. Kelley  
B Mike  
Tef Poe  
Kam Franklin  
Michael McBride  
Jasiri X

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source: [Dream Defenders](#)

---

**MADA fait état de 117  
violations israéliennes de la  
liberté des médias  
palestiniens depuis décembre**

10 février 2018 – Agence de Presse Ma'an



RAMALLAH (Ma'an) – Le Centre Palestinien pour le Développement et la Liberté des Médias (MADA) a émis samedi un rapport affirmant qu'entre décembre 2017 et fin janvier 2018, l'association a enregistré 117 violations de la liberté des médias palestiniens par les forces israéliennes.

Selon MADA, a été enregistré en janvier une baisse des violations contre la liberté des médias par rapport à décembre 2017 où on avait enregistré 89 violations par les forces israéliennes contre des journalistes (dont 84 attaques) alors qu'ils couvraient les manifestations contre la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël par le président américain Donald Trump.

En janvier, MADA a fait état d'un total de 31 violations de la liberté des médias en Palestine, principalement par Israël, puisque 28 violations ont été commises par les forces israéliennes tandis que trois l'ont été par les forces palestiniennes.

Bien qu'enregistrant une baisse entre décembre 2017 et janvier 2018, MADA constate que le nombre de violations en janvier était important en comparaison avec celui de janvier 2017.

En janvier 2018, parmi les 28 violations commises par les forces israéliennes, « l'une des principales violations rapportées fut l'agression à Jérusalem contre un photojournaliste de Reuter avec un coup de matraque sur la tête qui lui a causé une profonde blessure et une commotion cérébrale », a dit MADA.

« Les forces israéliennes ont par ailleurs poursuivi leur politique d'empêchement de la couverture d'incidents en retenant les journalistes et en les agressant », a ajouté l'association.

Pendant ce temps, les fonctionnaires palestiniens ont commis trois violations – une en Cisjordanie occupée et deux dans la Bande de Gaza.

Les journalistes palestiniens décrivent souvent leur travail comme une forme de « résistance », car ils pensent que ce qu'ils racontent montre au monde les effets dévastateurs de la politique israélienne sur les Palestiniens et procure aux Palestiniens un moyen de se faire entendre dans un climat médiatique souvent faussé par des récits pro-israéliens.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Ma'an News Agency](#)

---

## Toujours sur le FIPA et l'ambassadrice d'Israël

L'ambassadrice d'Israël répondait le 24 janvier dernier à la place du FIPA\* à tous ceux qui l'interpellaient sur son « Focus Israël » que « le Boycott est interdit en France »

(sic!)

*Rappelons que ce curieux focus mettait à l'honneur l'armée israélienne, et un délinquant accusé de violences ayant entraîné la mort et sous mandat d'arrêt français.*

Cette même ambassadrice reçoit aujourd'hui l'ordre de boycotter le festival israélien du film à Paris par le ministère de la culture:

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/02/11/97001-20180211FILWWW00187-israel-boycottera-l-ouverture-du-festival-de-cinema-israelien-a-paris.php>

En effet le très démocratique ministère de la culture de ce très démocratique État, ne supporte pas la sélection du film FOXTROT qui évoque les exactions de l'armée israélienne dans la pure tradition israélienne du « on tire on pleure » .

Cette expression israélienne désigne les nombreuses productions dont l'objet est de victimiser l'opresseur en montrant le drame intérieur des tireurs israéliens si malheureux d'être obligés de mener cette guerre de survie..  
« on tire, on pleure! »

La vraie question n'est donc pas la légalité du boycott mais qui boycotte. Boycoter l'apartheid et l'occupation: interdit selon Israël, boycotter tous les opposants du régime israélien, permis!

\*: <https://twitter.com/AlizaBinNoun/status/956196200411168768>

---

# [Envoyez un #ValentineToGaza](#)

Par Ali Abunimah, 9 février 2018



*Un marchand palestinien expose des ours en peluche devant sa boutique à Gaza ville, le 14 février 2017 pour la Saint Valentin. La Saint Valentin, communément connue comme Eid al-Hob -la fête de l'amour-, est l'occasion, devenue de plus en plus populaire, dans la région d'offrir des fleurs, des cartes, des chocolats et des cadeaux à son amoureux-se et aux gens que l'on aime. (Ashraf Amra / APA images)*

Cette semaine, la situation humanitaire a pris encore un nouveau tournant catastrophique pour les deux millions de personnes enfermées à Gaza, assiégées depuis dix ans par Israël, alors que les hôpitaux commencent à fermer pour manque de fuel.

Ceci s'ajoute à la dévastation due à des années d'attaques militaires successives, aux retards de la reconstruction, à l'effondrement des infrastructures de base, à l'appauvrissement délibéré et au plus haut taux de chômage du monde.

« Mais lorsque nous allons à Gaza, les gens nous disent que ce qui est le plus difficile dans ce blocus, c'est qu'il les isole du reste du monde », dit l'American Friends Service Committee (AFSC) [quakers]. « Il empêche de voyager, bloque le commerce, empêche les étudiants de poursuivre leurs études à l'étranger et sépare amis et familles. »

Je peux personnellement en témoigner après ma seule et unique visite à Gaza en mai 2013, quelques mois seulement avant que le coup d'État militaire en Egypte ne referme l'accès par le passage de Rafah.

Ce fut l'isolement, ne cessait-on de me répéter, c'était très éprouvant.

C'est particulièrement dur pour les jeunes – la moitié de la population a moins de 18 ans – dont les ambitions, la curiosité, la soif de connaissances et de contacts sont aussi illimitées que pour n'importe lequel de leurs semblables dans le monde.

Mais à Gaza, leur accessibilité est interdite par la couverture de fer du siège israélien qui se poursuit avec la complicité de la dite communauté internationale.

Comme le fait remarquer l'AFSC, « Depuis que le système postal ne fonctionne plus, la seule possibilité de communiquer avec Gaza, c'est par internet ».

Les Palestiniens de Gaza sont, bien sûr, parmi les plus experts et créatifs dans l'utilisation d'internet pour communiquer avec le monde.

Et cela marche dans les deux sens. Pour cette Saint Valentin – le 14 février – l'AFSC demande aux gens d'utiliser internet « pour s'assurer que la population de Gaza sache qu'on ne les oublie pas, que nous voyons ce qu'ils vivent et que nous sommes déterminés à provoquer du changement ».

L'idée est très simple : poster des messages en ligne, avec des photos comme celle-ci et un message de solidarité pour la population de Gaza.

L'AFSC a même créé une carte de Saint Valentin que les gens peuvent imprimer, poser avec pour une photo et poster en ligne en utilisant les hashtags #GazaUnlocked et #ValentineToGaza.



Cela fait partie de la campagne Gaza Unlocked [Gaza déverrouillée] de l'AFSC dont le but est d'instruire et de mobiliser les gens à travers le monde pour faire pression pour enfin mettre un terme à ce siège cruel et dévastateur.

A Gaza, comme dans beaucoup d'endroits dans le monde arabe, les gens célèbrent la Saint Valentin en tant que *Eid al-Hob* – la fête de l'amour.

« Nous espérons que nos messages d'amour aideront à remonter le moral de ceux qui souffrent quotidiennement des indignités de la vie sous occupation militaire et blocus », dit l'AFSC, qui demande à tout le monde de se joindre à l'action du 14 février et d'en inviter d'autres à les rejoindre via Facebook.



Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [The Electronic Intifada](#)

---

## La mort lente des malades du cancer de Gaza privés de soins

Tamara Aburamadan – The Electronic Intifada – 31 janvier 2018



« *Je ne suis qu'un malade atteint d'un cancer. Quelle menace je représente ?* » demande Khalil Abdullah. (Mohammed Asad)

En apprenant que l'hôpital Augusta Victoria ne recevrait plus de nouveaux malades, Khalil Abdullah s'inquiète énormément.

Ce malade atteint d'un cancer de 21 ans, de Jabaliya dans la bande de Gaza occupée, est seul à pouvoir subvenir aux besoins d'une famille de six personnes. Peintre et décorateur, Abdulah

a dû s'arrêter de travailler quand on lui a diagnostiqué un cancer des testicules et qu'il lui a fallu subir une opération chirurgicale.

« *Mon père nous a quittés quand j'étais très jeune* », dit Abdullah à *The Electronic Intifada*. « *Aujourd'hui, mes sœurs et ma mère dépendent de moi. Il faut que je trouve un traitement* ».

L'unique hôpital, pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, pouvant fournir les soins nécessaires pour Abdullah est Augusta Victoria, à Jérusalem-Est, en Cisjordanie occupée. Mais fin octobre, l'hôpital a cessé de recevoir les malades de Cisjordanie qui ne sont pas de Jérusalem-Est, et ceux de Gaza, informant ceux qui avaient déjà été dirigés vers lui de ne pas essayer de venir à Jérusalem.

Les administrateurs de l'hôpital ont déclaré au Centre palestinien pour les droits de l'homme (PCHR) que la décision avait été prise après que le ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne (AP) en Cisjordanie ait omis de régler les sommes dues à cet hôpital privé.

Selon le directeur général de l'hôpital, Walid Nammour, l'AP a une dette d'environ 35 millions de dollars envers l'hôpital.

### **Un différend qui gronde**

La dette s'est accumulée sur quatre ans, et l'AP a du mal à suivre. Mais tout en reconnaissant la dette, la réponse de l'AP à la décision de l'hôpital de ne plus recevoir de malades a été laconique.

Dans une déclaration diffusée par *Palestine News Network* en octobre, le ministère des Finances de l'AP, qui alloue les fonds aux différents ministères dont le ministère de la Santé, a déclaré qu'il était engagé dans un « *effort unique* » afin de soutenir Augusta Victoria.

Il a annoncé le transfert de près de 15 millions de dollars directement à Augusta Victoria en octobre, en plus des quelques 2,2 millions de dollars que le ministère de la Santé verse chaque mois.

Le ministère des Finances a demandé à l'administration d'Augusta Victoria de se pencher sur ses propres pratiques et de vérifier ses coûts opérationnels, avant de dénoncer la façon dont le différend a été diffusé dans la presse et les médias sociaux, suggérant que les administrateurs de l'hôpital avaient fait le choix de le rendre public.

Mais de telles récriminations ne viennent guère en aide à des malades comme Abdullah, qui a dû arrêter de prendre des analgésiques à cause d'une malformation cardiaque congénitale et qui, maintenant, souffre de nuits sans sommeil douloureuses.

Le PCHR a demandé, tant à l'AP qu'à Augusta Victoria, de résoudre le problème le plus rapidement possible.

Mohammed Bseiso, un avocat du PCHR, a indiqué à *The Electronic Intifada* que sur les centaines de malades qui étaient dirigés sur Augusta Victoria chaque mois, depuis Gaza, ils n'étaient pas plus de « 50 à 70 % environ » à obtenir le permis.

En effet, en juillet 2017, l'Organisation mondiale de la Santé a constaté qu'il y avait 547 malades de Gaza à être dirigés sur Augusta Victoria. L'armée israélienne – qui contrôle les mouvements des Palestiniens entre Cisjordanie et bande de Gaza – n'a accordé le permis qu'à seulement 57 % d'entre eux, les autorisant à traverser le check-point d'Erez pour aller recevoir des soins.

Il est bien connu que le processus par lequel un malade demande à la fois le transfert et le permis israélien pour quitter Gaza est long et lent.

D'abord, il faut qu'un médecin conclue que le malade ne peut

pas recevoir les soins appropriés à Gaza – scénario plausible alors que les dix années d'un blocus aggravé par les sanctions punitives de l'AP infligées au territoire administré par le Hamas, qui en a la direction depuis le printemps dernier, ont conspiré pour laisser la bande côtière démunie des 223 médicaments indispensables, selon l'OMS.

### **Un processus interminable**

Ensuite, le dossier du malade est transmis pour approbation au Département chargé du transfert des malades à l'étranger au ministère de la Santé de Gaza – une impasse politique amère a conduit à ce que ce soit des gouvernements palestiniens séparés qui gèrent les affaires intérieures de la Cisjordanie, et de la bande de Gaza.

Les responsables de ce Département déterminent alors où le malade serait le mieux traité. S'il faut que la personne traverse le check-point d'Erez pour être soignée en Cisjordanie ou dans un établissement israélien, une demande en urgence est déposée au Bureau de coordination du district de l'AP, laquelle dépose une demande pour un permis de voyager auprès de son homologue israélien, à savoir la Coordination des activités gouvernementales dans les Territoires, ou COGAT.

Des malades de Gaza, l'an dernier, sont décédés après que le ministère de la Santé de l'AP en Cisjordanie ait mis en attente leurs demandes de transfert vers des centres médicaux israéliens ou de Cisjordanie.

Le ministère de la Santé de Cisjordanie doit approuver ces demandes avant qu'Israël ne le décide car c'est lui qui règle les factures médicales de tous les dossiers de transferts validés.

Le processus est long, et de plus en plus susceptible de se terminer par une déception. Selon l'OMS, 2017 était bien partie, jusqu'en octobre, pour connaître le pire taux d'acceptation pour les malades faisant la demande de quitter

Gaza depuis que l'Organisation a commencé à suivre ces données, en 2006.

De plus, en octobre, le COGAT d'Israël a publié de nouvelles lignes directrices pour le temps alloué au processus d'une demande de permis, indiquant que les dossiers médicaux « *non urgents* » devaient s'attendre à un délai de 23 jours ouvrés avant de recevoir une réponse.

Abdullah a suivi tout ce processus. Il a d'abord déposé une demande en juillet 2017 pour un permis de voyager. Mais au moment de son rendez-vous à l'hôpital, le 19 novembre, la seule réponse qu'il a reçue, telle que retransmise par le Bureau palestinien de coordination de district, a été : « *En attente d'un contrôle sécurité* ».

« *Je ne fais partie d'aucun groupe armé* » a dit Abdullah à *The Electronic Intifada*. « *Je ne suis qu'un malade atteint d'un cancer. Quelle menace je représente ?* »

Le Centre palestinien pour les droits de l'homme, qui apporte une assistance juridique et communique avec le côté israélien, « *se bat sur deux tableaux* » a dit Bseiso à *The Electronic Intifada*.

Il essaie d'aider les malades palestiniens à démêler les procédures complexes des Israéliens pour parvenir aux hôpitaux à l'extérieur de Gaza, tout en luttant aussi contre les atermoiements de l'Autorité palestinienne, en aidant les hôpitaux à assurer les services médicaux.

Ainsi, lorsque Augusta Victoria a appelé les malades pour leur demander de ne pas se présenter à leur rendez-vous, le PCHR s'est activé intensivement.

« *Une chose est sûre, c'est que cela a provoqué une crise dans notre travail. Nous avons dû reporter des rendez-vous et recommencer les processus de demande de permis* », dit Bseiso.

Cependant, pendant ce temps, l'état d'Abdullah empire. Une tumeur maligne a également été découverte dans ses ganglions lymphatiques, et il a un besoin urgent de traitement.

« *Ce cancer malin se baigne dans mon corps. Je meurs lentement* » dit-il. « *Et depuis le début, c'est simplement dans l'attente d'un permis israélien* ».

### **Une course contre la montre**

Pour Narjiss al-Hasani, à 47 ans, qui est atteinte d'un cancer du sein, dans sa maison du camp de réfugiés de la Plage de Gaza, il ne reste pas non plus beaucoup de temps.

« *Cinq mois se sont écoulés et il n'en reste plus qu'un seul pour obtenir un traitement* » a dit cette mère de deux enfants à *The Electronic Intifada*.

Al-Hasani, professeure d'études sociales dans une école gérée par les Nations-Unies dans le camp de la Plage, s'est vu diagnostiquer un cancer en janvier 2016, et elle a subi une mastectomie ainsi que huit séances de chimiothérapie dans un hôpital de Gaza.

Maintenant, elle a besoin d'une radiothérapie, ce qui signifie, qu'elle doit être soignée à Augusta Victoria.

Khalid Thabet, le chef du département d'oncologie à l'hôpital al-Rantisi de Gaza où al-Hasani a suivi la chimiothérapie, a dit à *The Electronic Intifada* que les malades de cancer ont « *un créneau de six mois* » pour bénéficier d'une radiothérapie.

Depuis la fin de sa chimiothérapie, al-Hasani a déposé trois demandes successives de permis de voyager. À chaque fois, la réponse est tombée : « *En attente d'un contrôle sécurité* ».

« *En recevant ces trois renvois, et en m'informant sur Augusta Victoria, je me suis sentie anéantie* » dit al-Hasani. « *Et tout le processus douloureux des soins que j'ai déjà subis*

*pourrait s'avérer vain sans la radiothérapie ».*

Tamara Aburamadan est une militante des droits de l'homme, et une auteure basée à Gaza.

Traduction : JPP pour l'Agence Média Palestine

Source: [Electronic Intifada](#)

## FIPA, FAUDA et propagande...



### "פאודה" בבית הנשיא

בין מעצר למצוד ביקש נשיא המדינה להודות ללוחמי הימ"ס  
והזמין אותם אל בית הנשיא לבוקר של הכוגה וצפיה משותפת  
בסדרה "פאודה"

עוזי ברוך, כ"ב בשבט תשע"ח 07/02/18 12:28



פאודה בבית הנשיא (צילום: מארק ניימן/ לע"מ)

7.2.2018

A propos du FIPA, quand il se fait la promotion d'une culture israélienne qui paraît-il « n'a rien à voir avec la politique, il ne faut pas tout mélanger » !

C'est ainsi que le président israélien Rivlin a invité l'équipe de la série « Fauda » ([mise à l'honneur lors du dernier FIPA – Festival International de Programmes Audiovisuels](#)) pour rendre hommage aux unités spéciales qui conduisent les opérations d'assassinats ciblés (Yamais) afin de partager « une matinée de détente »...

Source: *Uzi Baruch* – Arutz 7

---

## Saison France – Israël: 2018 sera-t-elle l'année carte blanche pour l'apartheid israélien ?

Par Laëtitia Fromenteau – Agence Média Palestine – 9 février 2018

**De juin à novembre 2018, les cultures, sciences, innovations et l'éducation israéliennes seront mises à l'honneur en France. L'Institut français célébrera le rapprochement entre les deux pays à travers une opération de propagande « Saison croisée France-Israël ». A l'heure où de nombreuses associations appellent au boycott culturel et économique de l'Etat d'Israël, le timing est pour le moins étonnant.**

Comme en 2006, l'Institut français a décidé, à nouveau, de



mettre à l'honneur Israël. Selon le site qui lui est dédié, « *la Saison France-Israël 2018 marquera une nouvelle et importante étape dans les relations entre les deux pays. Elle mettra à l'honneur, dans tous les domaines de la création, les liens étroits et de haut niveau qui existent déjà, tout en traçant des lignes d'horizon pour l'avenir* » où « *avec des événements de grande ampleur en France et en Israël, l'initiative vise à présenter l'image des deux pays à travers des formes et des expressions des plus contemporaines* », peut-on encore lire.

Paris espère donc tirer profit de cette Saison France-Israël et « *nouer et renforcer des relations bilatérales entre professionnels, étudiants, universitaires et entrepreneurs* ». Nul doute que, comme pour l'opération « Tel-Aviv sur Seine en 2015 », l'événement amènera son lot de polémiques. Et pour cause, Israël viole régulièrement les résolutions de l'ONU et la France s'apprête à célébrer là un pays condamné plusieurs fois par les différentes instances internationales pour ses attaques répétées contre le peuple palestinien.

### **Derrière la vitrine culturelle israélienne, une intolérable occupation**

Le choix de 2018 pour cette opération de propagande ne peut-être une coïncidence. L'année prochaine marque le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Nakba. Ce terme arabe qui signifie « catastrophe » ou « cataclysme » se réfère à un tragique épisode historique lié à l'expulsion de centaines de milliers de Palestiniens de leur terre d'origine, ainsi que la destruction de près de 600 communautés et plus largement, de la vie palestinienne. Rappelons que cette appropriation territoriale s'est caractérisée, depuis 1948, par un remodelage du paysage afin qu'Israël puisse dénoter l'identité et la mémoire sionistes, tout en excluant l'identité et la mémoire palestiniennes.

Pour Emmanuel Halperin, principal co-organisateur israélien du

festival 2018 (journaliste et présentateur de télévision, ainsi qu'ancien diplomate ayant à plusieurs reprises fait la promotion de la propagande anti-palestienne), « la catastrophe » des Palestiniens n'existe pas. L'année dernière, Halperin a déclaré que « le principal objectif des Palestiniens est la destruction d'Israël », grâce à « *une stratégie très perverse* ». Selon lui, les Palestiniens veulent « *laisser la situation pourrir, afin de continuer à ternir l'image d'Israël et de soumettre le pays à la pression internationale* ». Le ton est donné !

### **Récupérer la culture à des fins de propagandes**

Ces événements visant à promouvoir Israël font passer les principes universels de justice et ceux des droits de l'homme au second plan. Et sa capacité à critiquer le gouvernement Netanyahu est remise en cause. « La Saison Croisée France-Israël » en est le parfait exemple. La bivalence du discours et des actes de la France maintient un dangereux double jeu. Une culture prise en otage à des fins politiques pour redorer l'image internationale d'un Etat.

Mais peut-on vraiment faire un focus sur ce pays sans parler des artistes palestiniens et cela d'autant plus dans un contexte très particulier avec une politique de répression sans limite menée par le gouvernement de Netanyahu, conduisant par exemple à la fermeture récente de théâtres à Jérusalem-Est ?

La culture ne doit pas être prise en otage pour les simples intérêts économiques d'un pays. A travers cette saison annoncée « France-Israël 2018 », la France lance un message de soutien à la politique coloniale d'Israël.

### **Un accord passé sous le quinquennat de François Hollande**

Pour sa première visite d'Etat en Israël, François Hollande n'a pas hésité à défendre corps et âme le régime israélien, lors de sa déclaration du 18 novembre 2013. « *Vous êtes une*

*grande démocratie – vous l’avez rappelé et vous pouvez en être fiers – car malgré les épreuves que vous avez rencontrées, jamais, je dis jamais, vous n’avez cédé sur la démocratie, sur le pluralisme, sur les droits. »* Jamais un président français n’était allé aussi loin dans l’expression de « son soutien indéfectible » à cet Etat colonisateur.

La coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et Israël est fondée sur un accord bilatéral datant de 1959. La France occupe la position de 5<sup>ème</sup> partenaire d’Israël en matière de recherche scientifique et technologique. C’est sur cette coopération que François Hollande a voulu donner un nouveau souffle à l’amitié franco-israélienne. « ... des entreprises françaises sont présentes en Israël dans des domaines importants : les énergies, les transports, les nouvelles technologies. Il y a eu des accords – et j’en suis heureux – entre entreprises françaises et entreprises israéliennes pour des infrastructures, notamment ferroviaires, ou pour le photovoltaïque. Mais reconnaissons qu’il n’y a pas assez d’entreprises françaises présentes en Israël, qu’il n’y a pas assez d’échanges commerciaux entre nos deux pays, que nous devons faire davantage. »

Nul doute que cette visite en compagnie d’Audrey Azoulay, actuelle directrice générale de l’UNESCO et anciennement conseillère culturelle et premier ministre de la culture et de la communication sous le quinquennat de François Hollande consistait à augmenter la part de marché de la France en Israël, ainsi que les flux commerciaux entre les deux pays. « Je parlais de culture, je propose que nous organisions une saison croisée, entre la France et Israël, en 2018, pour le soixante-dixième anniversaire de votre Etat. Voilà ce que nous avons à faire ensemble, comme pays amis. »

### **BDS dénonce une opération de communication masquée**

Jeudi 26 octobre 2017, des militants de la campagne BDS France « Boycott, Désinvestissement et Sanctions » se sont rassemblés

devant le siège de l'Institut français à Paris pour « *dénoncer la scandaleuse opération de propagande France-Israël 2018, visant à renforcer les relations entre la France et le régime israélien d'apartheid* ». A travers une série de slogans « *Année France-Israël 2018: Année de l'apartheid!* » Ou encore « *Année France-Israël 2018, ou comment divertir l'apartheid israélien ?* », BDS dénonce l'occupation et appelle la France à prendre ses responsabilités face à un Etat hors la loi. « *Nous ne nous laissons pas abuser par les appels au dialogue quand ils concernent un État qui utilise la culture à des fins politiques pour redorer son image internationale. La culture ne pourra jamais blanchir l'État israélien de ses crimes, ses persécutions et ses discriminations, que ce soit contre les populations de Gaza ou de Cisjordanie, contre les Palestiniens vivant en Israël, ou contre les réfugiés palestiniens.* »

Une propagande qui servirait principalement à présenter une image démocratique, libérale, dynamique et fausse d'un Etat d'exception permanent, colonisateur, visant à normaliser ce que l'ONU a récemment qualifié, dans un de ses derniers rapports – censuré par la suite – de « *plus longue occupation de l'histoire récente* ». Et le verdict est sans appel, en 50 ans d'occupation israélienne, les Territoires palestiniens n'ont cessé de s'appauvrir. Le rapport fait état d'une dégradation des conditions de vie sur l'ensemble des Territoires palestiniens et Gaza.

En l'absence totale de perspective de droit, et de paix, la célébration France Israel n'est ni opportune ni soutenable.